

L'ESPAGNE ETRENNE LES HABITS NEUFS DE L'EUROPE

Au terme d'un long et difficile processus de ratification, le Traité de Lisbonne est enfin entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009. Ses deux innovations les plus emblématiques, à savoir l'institution d'un président stable du Conseil Européen sans mandat national et la création d'un poste de ministre des Affaires Etrangères de l'Union ont immédiatement été mises en œuvre, avec les nominations respectives du belge Herman VAN ROMPUY et de la britannique Catherine ASHTON.

Pour autant, le Traité de Lisbonne ne supprime pas le système des présidences tournantes semestrielles : en ce mois de janvier 2010, c'est au tour de l'Espagne de prendre les rennes de l'Union, à la suite de la Suède et avant de passer le relais à la Belgique en juillet prochain. Ce sont donc les ministres espagnols qui présideront les réunions thématiques des conseils des ministres européens, sauf pour le Conseil Affaires Etrangères qui sera présidé par Mme ASHTON. Quant à José Luis ZAPATERO, le chef du gouvernement espagnol, il se verra voler la vedette par M. VAN ROMPUY qui entend bien exercer pleinement ses fonctions de président du Conseil Européen.

Même si les deux hommes se sont déjà rencontrés et mis d'accord sur une méthode de travail « *main dans la main* », il est clair que les six mois de présidence espagnole devront permettre d'établir de nouveaux équilibres entre les institutions communautaires et les Etats membres. Ils constitueront un test déterminant pour l'émergence d'une nouvelle gouvernance européenne.

Alain MARTY
Centre d'Information Europe Direct